

Réunion préparatoire sur l'aménagement du village avec le paysagiste Patrice Causse

Le conseil municipal a rencontré le paysagiste concepteur **Patrice Causse** afin de lancer une réflexion sur la sécurisation et l'amélioration des espaces publics du village.

Rappel des principaux aménagements réalisés :

- Réaménagement du cœur du village au début des années 2000.
- Sécurisation de l'entrée Nord du village (2016 puis extension en 2019).
- Aménagement de l'entrée Ouest achevé en 2023, permettant une boucle piétonne sécurisée.

Les projets envisagés concernent notamment :

- La liaison sécurisée entre le bourg et le secteur des Janenques (salle des fêtes, stade, aire de jeux).
- La création de stationnements près de la mairie et à l'entrée Est.
- L'aménagement d'un cheminement piéton protégé à l'entrée Est, avec possibilité de créer une nouvelle boucle piétonne.

Les élus ont signalé plusieurs problématiques :

- Vitesses excessives dans le village-Carrefours dangereux (route des Places)-Manque de trottoirs place des Tilleuls-Nécessité de connaître l'état des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales avant tout projet.

Une nouvelle réunion de travail est fixée au **30 septembre 2026**.

Commission "Projet Aménagement du Village" : Christophe Bayol-Thémines, Sylvie Berthin, Mélanie Clèdes, Béatrice Ferrand, Kévin Fraysse, Aurélie Laux, Vincent Mouly, Samuel Sirmain et Monsieur le maire Yves Mazars.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MAYRAN DU 22 SEPTEMBRE 2026

Présents : Mmes BERTHIN - BOUTONNET – CLEDES – FERRAND B - FERRAND P- LAUX - TEYSSSEDRE.
Mrs BAYOL-THEMINES - CASTES – FRAYSSE - MAZARS - MOULY A. – MOULY V.

Absent : Samuel SIRMAIN et Excusé : Michael ANDISSAC a donné procuration à Alexandre MOULY.

Le quorum est atteint avec 13 élus présents.

Mme Aurélie LAUX a été nommée secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 9 septembre 2026 a été adopté à l'unanimité (14 voix pour).
--

Taxe sur la vacance des logements

Le conseil examine la possibilité d'instaurer la nouvelle Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH).

Après étude :

- De nombreuses erreurs sont constatées dans le fichier fiscal des logements vacants.
- La commune décide de reporter sa décision à l'année prochaine après vérification des données.

En revanche, les élus approuvent un travail conjoint avec la DGFIP pour fiabiliser les informations concernant 103 logements présentant des données incomplètes.

Virement de crédits n°02-2026

Un ajustement budgétaire de **1 904 €** est validé afin de financer l'achat et la pose de deux stores extérieurs à la micro-crèche, pour un montant total de **3 426,92 € TTC**.

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Le conseil décide à l'unanimité :

- De **ne pas exercer son droit de préemption** sur un bien situé au lotissement des Châtaigniers.



Questions diverses

Achat d'un véhicule communal

- **Fourgon Fiat 140 CV neuf**, garanti 8 ans ou 160 000 km.
- Montant : **35 725,20 € HT** (42 870,72 € TTC).
- Achat envisagé comptant ou à crédit suivant proposition.

Autres informations

- Validation du **Plan Communal de Sauvegarde**.
- Hausse du coût des actes administratifs réalisés par Aveyron Ingénierie (500 € au lieu de 400 €).
- Validation des devis les moins chers pour des travaux au Bruel (espace public) et au Puech Bas (impasse de l'Etang).

*La séance est levée à **22 h 30***